

- Accompagner



la générosité des Français -



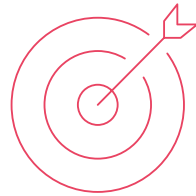
5 Md€
de dons



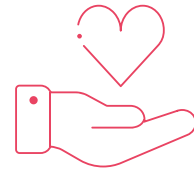
Près de
5 millions
de donateurs



104 000
entreprises mécènes



360 000
associations concernées
par la générosité



Plus de
4 600
fondations et
fonds de dotation

— **La générosité est un des carburants indispensables d'un écosystème rassemblant 20 millions de bénévoles et 2 millions de salariés.**

Dans cet écosystème, donateurs, fondations, entreprises mécènes et associations agissent et innovent de manière indissociable. En donnant de leur temps, des millions de Français font l'expérience de l'engagement, bénévole ou professionnel. Ce don en nature profite à des millions d'autres personnes, en France comme à l'international, afin de lutter contre de nombreux maux de notre société : précarité, injustice, inégalité, ou bien encore risques climatiques. **Ensemble, ils ne se contentent pas de réparer les fractures du monde moderne, ils inventent un avenir.** Cette chaîne d'acteurs au service de l'intérêt général a été à la source de nombreux progrès, en matière d'environnement ou de droits des minorités, par exemple. Plus récemment, ils ont démontré une capacité de mobilisation immédiate, déterminante et efficace face à la crise COVID-19.

Ces structures, qu'elles prennent la forme d'une association ou d'une fondation, ont une caractéristique rare et précieuse pour notre

société : elles sont non lucratives puisqu'elles ne tirent aucun bénéfice financier de leur action, que ce soit sur les résultats et le capital. Elles œuvrent pour le bien commun grâce à des engagements individuels et collectifs forts, nourris par des convictions au service d'une société plus juste et plus solidaire. Portés par la confiance des Français, ces acteurs constituent un rempart face aux risques de délitement du lien social et d'affaiblissement de notre démocratie.

Pourtant, malgré sa contribution essentielle, ce secteur est encore trop peu pris en compte par les élus et la sphère publique, et trop rarement partie prenante à la définition des politiques publiques. Alors que le pays aborde des échéances démocratiques majeures, nos organisations – regroupées au sein d'une « Coalition Générosité » – présentent aujourd'hui une série de propositions et un cadre repensé afin de poursuivre et de développer leurs missions d'intérêt général.

Ce document dresse un état des lieux, enrichi par des travaux inédits, et dessine des pistes de progrès. L'objectif est, dès lors, double : rendre à la générosité l'importance dont elle dispose dans notre société et nourrir le débat public.

- Portrait



d'une France engagée

La générosité, une aspiration et une réalité françaises

Face aux crises et aux tensions qui fracturent notre société, les Français, entreprises ou particuliers, aspirent à s'engager concrètement en choisissant leurs causes, en donnant du temps, de l'argent, ou encore en partageant leurs compétences. Associations et fondations sont les supports essentiels de cette générosité « en actes ».

LES FRANÇAIS, CHAMPIONS DU BÉNÉVOLAT

20 millions de bénévoles en France, un engagement qui progresse

- En 15 ans, le nombre de participations dans le monde associatif a été multiplié par 2,5. Contrairement aux idées reçues, le taux d'engagement bénévole associatif progresse chez les plus jeunes (moins de 35 ans : + 37,5% entre 2010 et 2019), et diminue chez les plus âgés. La mobilisation pendant la crise COVID-19 (distribution alimentaire, soutien scolaire à distance...) a démontré la capacité de mobilisation de cette nouvelle génération.
- Principalement investis au profit de l'entraide et de la solidarité, 50% des bénévoles se considèrent comme des « citoyens engagés ». Les plus jeunes (25-34 ans) jugent à 80%

que « s'engager dans une association est un moyen d'action efficace », loin devant le bulletin de vote (60%). **En quête de renouveau démocratique, les citoyens aspirent aujourd'hui à plus de participation.** De nombreuses associations reposent en grande partie sur ces engagés du quotidien, qu'il s'agisse, des clubs sportifs, nombreux sur tout le territoire et animés par 3 millions de bénévoles, des réseaux nationaux tels que la Croix-Rouge (66 000 bénévoles), le Secours Populaire (80 000 bénévoles), APF-France Handicap (25 000 bénévoles) ou bien encore le réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture (30 000 bénévoles)... **C'est tout un pan du tissu social qui repose sur cette générosité « en actes ».**

LES DONS EXTRA-FINANCIERS : DES ENGAGEMENTS QUI COMPTENT

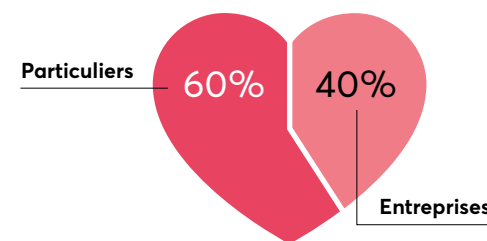
1 milliard d'euros

c'est la somme des contributions volontaires en nature pour seulement 71 associations et fondations !

L'ESSOR DE LA GÉNÉROSITÉ

8,5 milliards d'euros

de dons de particuliers et d'entreprises en 2019



La générosité des particuliers

5 milliards d'euros de dons

- Dont 2,8 milliards d'euros de dons déduits de l'IR en 2019. Si le nombre de donateurs est stable, le montant global des dons des particuliers a continué de progresser, porté par **la croissance du montant moyen, passé de 450 à 560 € en 4 ans.** Outre le don, les libéralités (legs, donations, assurances-vie) sont estimées à 1,3 milliard d'euros.

- Cette générosité « en actes » – donner du temps, donner des biens – peut aujourd'hui être valorisée. En 2020, 71 des 120 membres de l'organisation France générosités déclarent 1 Md€ au titre de ces « contributions volontaires en nature » réparties entre la valorisation du bénévolat pour 62% et celles des dons et prestations en nature pour 28%. **Si l'on extrapole à l'ensemble des organisations associatives, ces contributions en nature représenteraient au moins 10 milliards d'euros.**

La place majeure des entreprises, et particulièrement des TPE-PME

40% du total des dons : le mécénat d'entreprise, acteur clé de la générosité

- Les dons effectués par les entreprises représentent 3,5 milliards d'euros. Le dernier baromètre Admical du mécénat d'entreprise fait apparaître 10 ans de croissance continue du secteur, en nombre d'entreprises comme en budget. Le mécénat n'est pas que l'affaire de grands groupes, le nombre de très petites entreprises déclarant des dons a été multiplié par quatre entre 2010 et 2018, passant de 15 500 à près de 62 000. En 2018, ces dernières représentaient deux entreprises mécènes sur trois.
- **Les entreprises se mobilisent principalement pour des causes de proximité, en faveur du lien social à l'échelle des territoires.** Sport, culture, préservation du patrimoine... figurent aussi en tête des causes qui mobilisent les entreprises, et qui ancrent leur engagement local. De plus les entreprises mécènes savent se mobiliser dans l'urgence. Une étude menée par Admical, dès juin 2020, auprès de ses adhérents montre ainsi que 95% des entreprises répondantes se sont engagées dès la première vague COVID-19 pour faire face à la crise sanitaire.

**FONDACTIONS :
STRUCTURER
LA GÉNÉROSITÉ**

Des fondations plus nombreuses... et des fondateurs plus jeunes

• En 2020, le secteur des fondations a poursuivi sa progression (+ 5 % en un an). Au total, **la France est riche de 2700 fondations et près de 1950 fonds de dotation** en activité. De plus, l'âge moyen des personnes créant une fondation diminue : 10% ont moins de 35 ans et 34% entre 35 et 55 ans.

• Les fondations, qui détenaient 29,5 milliards d'euros d'actifs en 2019, ont engagé 11,6 milliards pour l'intérêt général. Les dépenses annuelles des fonds de dotation, elles aussi fléchées sur l'intérêt général, ont atteint 240 à 320 millions d'euros.

• **Aussi 19% des fondations sont opératrices** et déploient, comme les associations, leurs projets propres, qu'il s'agisse de la gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, de musées, d'actions éducatives... 81% d'entre elles sont distributives et financent des projets, principalement dans 3 domaines : action sociale, santé et recherche médicale, arts et culture. Ainsi, contrairement à l'idée qu'il est possible de s'en faire, les fondations ne sont pas uniquement des acteurs distributeurs de financements, mais aussi des structures qui agissent directement pour le bien commun.

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE À PART ENTIÈRE

1,93 million d'emplois :

près d'1 salarié sur 12 travaille pour une association ou une fondation

• Acteurs économiques à part entière, les structures de la générosité ont **une empreinte socio-économique majeure** : les associations représentent 1,7 million d'emplois et un budget de l'ordre de 113 milliards d'euros en 2017 soit 3,3 % du PIB ; les fondations, quant à elles, emploient 123 000 salariés ce qui représente une progression de 31% sur les 10 dernières années. L'emploi dans les fondations est majoritairement concentré sur les activités liées à l'action sociale (47,7% des emplois) et à la santé (32% des emplois).

• Les associations ou fondations employeuses génèrent des cotisations (sociales et patronales) et produisent des richesses. Le secteur est attractif : malgré des rémunérations inférieures à celles du secteur marchand, **les organisations sans but lucratif attirent un grand nombre de candidatures, répondant aux exigences des jeunes qui souhaitent en priorité donner du sens à leur vie professionnelle.**

UNE MOBILISATION INÉDITE

Face à la crise COVID-19, 65% des Français souhaitent une France plus solidaire

• Les fondations et associations d'intérêt général, se sont mobilisées dès les premiers jours de la crise de la COVID-19 pour répondre aux besoins exceptionnels nés de cette urgence : soutien au secteur hospitalier, à la recherche médicale, au médico-social, soutien aux plus fragiles en France et à l'étranger.

SANTÉ, ENVIRONNEMENT, CULTURE...

Une générosité de toutes les causes

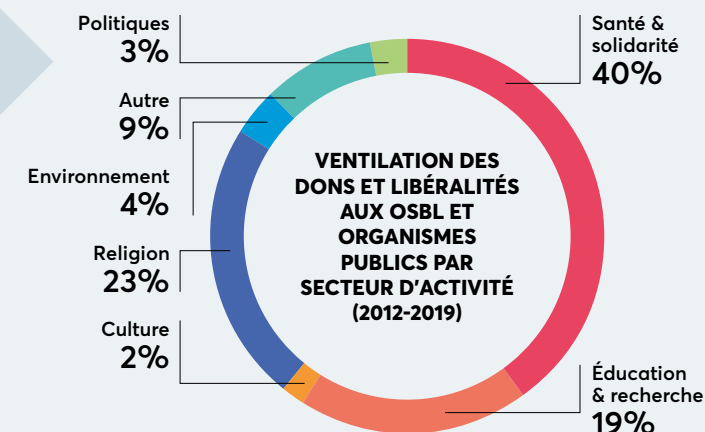
• Avec 40% des dons, **le secteur « santé et solidarité »* représente le premier « poste de générosité » pour les Français.** Qu'il s'agisse de familles précaires, de personnes âgées, d'enfants en difficulté, de personnes isolées ou encore éloignées de l'emploi, de malades... ce sont des millions de Français qui bénéficient ainsi d'un accompagnement, leur évitant de « décrocher » et leur permettant de (re)trouver leur place dans la société. **Mais la générosité privée s'attache aussi à préparer l'avenir,** que ce soit au travers de son engagement pour la jeunesse (lutte contre le décrochage scolaire, accès à la culture...), pour la recherche notamment médicale, ou encore, de plus en plus pour l'environnement.

• Une rapidité et une efficacité d'action permise par la mobilisation des bénévoles et des donateurs. Ainsi, le Baromètre de la générosité de 2020, publié par France générosités, présentait une hausse des dons aux associations de 13,7%. Depuis, la création de cet indicateur en 2004, c'est un record ! **Une générosité qui, passée l'urgence, a très vite intégré le caractère systémique de la crise en soutenant l'ensemble des causes.**

• Aussi, fondations et fonds de dotation ont engagé une hausse de leurs dépenses en 2020 (+34%). Et la tendance devrait se poursuivre : près d'un tiers des structures avaient déjà prévu, au-delà de 2020, d'augmenter leurs contributions pour faire face aux besoins nés de la crise sanitaire.

• Le monde associatif a dû mobiliser ses capacités d'adaptation pour maintenir le lien social tant avec ses bénévoles, que ses bénéficiaires. Ainsi, selon les études menées par Le Mouvement associatif, malgré les nombreuses difficultés rencontrées (62% déclarent une baisse de revenus, 54% une baisse de leurs cotisations) 58% envisagent de nouveaux projets ou une extension de leur activité.

• **Nos concitoyens sont 65% à déclarer que la crise sanitaire leur donne envie d'une France plus solidaire.** Les associations et les fondations sont l'expression de cette solidarité en France et à l'international.



(*) Santé, médico-social, solidarité France, solidarité internationale, défense des droits des personnes.

LES FONDATIONS
FRANÇAISES
ENGAGÉES POUR
LE CLIMAT

La Coalition des Fondations Françaises pour le Climat (CFFC) : une initiative pionnière en plein essor

- Créée en novembre 2020, sur l'impulsion de membres et en particulier de la Fondation de France et de la Fondation Carasso, ce projet est piloté par le Centre Français des Fonds et Fondations. **La CFFC a vocation à amener les fondations à mieux se saisir du sujet climatique – par la signature d'un manifeste – et à améliorer leurs pratiques.**

- Aux côtés de pays pionniers, l'Espagne et la Grande-Bretagne, la France inspire, crée des émules (en Italie ou au Canada par exemple où une initiative similaire est en train de voir le jour) et se positionne comme leader engagé de ce mouvement international (sur les 421 fondations signataires du manifeste à travers le monde, 121 sont françaises).

- Formation, partage de bonnes pratiques, investissements responsables... La CFFC est le lieu où s'inventent les futures pratiques environnementales des fondations et où se met en branle l'action collective du secteur en faveur de l'environnement. L'initiative est également au niveau européen via l'association PHILEA, et à l'international via l'association WINGS.

PARTAGER
LES EXPERTISES

66% des Français approuvent le mécénat de compétence

- 54% des grandes entreprises mécènes pratiquent aussi le mécénat de compétences, **une formule qui consiste à mettre à disposition d'une association les compétences des salariés, sur leur temps de travail.**

Plus de la moitié des entreprises impliquées le mettent en œuvre depuis moins de 3 ans, signe du dynamisme récent de cette forme d'engagement. Ce succès est porté par l'adhésion de toutes les parties prenantes : les salariés impliqués (97%), les dirigeants d'entreprises (94%) et les associations bénéficiaires (97%). C'est aussi le cas des Français dans leur ensemble, qui sont 66% à estimer « légitime » que les entreprises proposent ainsi à leurs salariés de s'impliquer dans des causes qu'elles soutiennent.

- Les fondations sont, à l'instar des fondations Entreprendre, RTE ou POMA, incitées à réaliser une mesure annuelle de leurs émissions de gaz à effet de serre afin de mesurer leur progression ou d'améliorer leurs pratiques.

- **L'intégration du sujet climatique dans la stratégie financière est également un thème majeur**, et le chantier du transfert d'une partie des placements vers des fonds à impact est ouvert.

- La CFFC, forte du soutien de ses partenaires qui garantissent l'indépendance de la démarche, poursuit son action de sensibilisation et d'entraînement, afin que l'ensemble du secteur se saisisse toujours plus des sujets climatiques.

– Une générosité efficace



qui transforme le pays –

Une enquête exclusive, pour décrypter l'impact de la générosité

Creusement des inégalités, nouvelles fractures, crises sanitaires et environnementales, crises humanitaires... Le nombre de personnes ayant besoin de secours et/ou d'accompagnement augmente. Complémentaires et souvent partenaires de l'action publique, les acteurs faisant appel à la générosité endossent un rôle décisif pour répondre à ces évolutions. Mais comment mesurer l'efficacité de la générosité ? Réponses avec l'enquête menée par France générosités en 2020 sur les impacts économiques et sociaux de 9 programmes financés en tout ou partie grâce à la générosité.



9 ÉTUDES DE CAS SUR L'IMPACT DE LA GÉNÉROSITÉ

En 2020, France générosités a lancé une étude mutualisée afin d'appréhender les impacts économiques et sociaux des programmes et dispositifs financés en tout ou partie grâce à la générosité (dons des particuliers, dons des entreprises et engagement des bénévoles).

Cette étude, réalisée par KOREIS en étroite collaboration avec les équipes des programmes et France générosités, s'est appuyée sur l'évaluation de projets selon la méthode d'analyse d'impact dite de « coûts évités », cherchant à estimer et monétiser les coûts évités grâce à la mise en place d'un projet social. Sept projets ont été étudiés selon cette méthode dans des domaines aussi divers que la santé, la précarité, l'enfance et la jeunesse, l'insertion, l'environnement ou encore la solidarité internationale. Deux projets portant sur la recherche et sur la culture n'ont pas pu bénéficier de cette approche, mais ont fait l'objet d'une étude documentaire sur leur impact.

Chaque projet a fait l'objet d'une publication, à retrouver sur <https://www.francegenerosites.org/ressources/9-etudes-de-cas-sur-limpact-de-la-generosite-novembre-2021/>

1 La générosité privée finance des innovations structurantes

Parce qu'elles agissent au plus près du terrain, les associations et les fondations sont souvent les premières à identifier les besoins sociaux qui émergent. Ce caractère de primo-intervenant les place, dès lors, souvent en position de lanceur d'alerte, éclairant des « angles morts » de l'action publique. L'agilité de ces acteurs leur permet de tester des solutions, qui constituent de véritables laboratoires des politiques publiques sur tout le territoire et à l'international. La générosité fonctionne alors comme un « incubateur d'avenir », pour mettre au point des dispositifs ensuite pris en charge par l'État.

Par exemple quand l'association **Wake up Café (WKF)** accompagne les personnes sortant de prison, depuis leur lieu de détention jusqu'à l'accès à l'emploi, elle modélise une solution pérenne. Parcours de remobilisation, projet professionnel, ateliers de préparation à l'emploi, pratiques de développement personnel, liens sociaux et compagnonnage personnalisé... Le dispositif, animé par des bénévoles, enregistre des résultats probants.



Un an après leur libération, par comparaison avec les sortants non accompagnés, le taux de retour en prison des « wakers » est divisé par 2,6 et le taux d'accès à l'emploi est multiplié par 3,5 !

Un bénéfice majeur pour les personnes réinsérées, mais aussi pour les victimes épargnées, et pour la collectivité qui évite ainsi les coûts de justice liés à la récidive et les coûts sociaux liés au chômage. Pour les 550 personnes suivies par Wake Up Café sur 12 mois, ces coûts évités s'élèvent à 3,2 M€ ! Il s'agit bien d'un coût évité pour la collectivité puisque ce dispositif expérimental a été intégralement financé par la générosité pendant ses 5 premières années, et continue d'assumer 60% de ses coûts. Au vu des résultats constatés, WKF est devenu un des dispositifs clés du programme « 100% inclusion » de l'État.

FOCUS

Le centre de santé sexuelle AIDES

Des milliers de vies préservées, 14 M€ d'économies pour l'assurance maladie chaque année

- AIDES est une association française luttant contre le VIH et les hépatites virales. Son centre « Le 190 » à Paris accueille principalement des personnes surexposées aux maladies sexuellement transmissibles. La générosité couvre 40% des coûts de fonctionnement du « 190 », et finance particulièrement l'expérimentation de nouveaux modes de suivi et de prévention du sida. Résultat : pour les personnes suivies au « 190 », les risques de contamination au VIH sont divisés par 10, et la diffusion du virus (nombre de partenaires contaminés), réduite de 98%. Quant aux risques d'infection à l'hépatite C, ils sont divisés par 15 !
- L'impact de la générosité privée se mesure d'abord en termes de vies sauvées... Mais aussi de prévention des coûts pour la collectivité publique. En l'occurrence pour l'Assurance Maladie, les innovations prophylactiques portées par « Le 190 » permettent d'éviter les dépenses de traitement de centaines de patients, un coût précisément estimé à 13,8 M€ par an ! L'investissement consenti pour financer l'activité du centre – 1,5 M€ dont 600 000€ issus de la générosité – est donc plus que compensé par les bénéfices humains, sociaux et économiques qu'il génère.

- Ces résultats justifient le déploiement du modèle à plus large échelle, avec trois nouveaux centres à Paris, Marseille et Montpellier.

2 La générosité privée génère un impact économique positif

L'inventivité du secteur non lucratif lui permet de développer des dispositifs, qui non seulement, évitent des coûts sociaux ultérieurs, mais aussi créent de la richesse. Cela se matérialise, notamment, en permettant **à des personnes vulnérables de trouver, ou de retrouver, le chemin d'une autonomie financière** par la création d'activité ou par l'emploi.

Par exemple, quand la **Fondation Apprentis d'Auteuil** assure un accompagnement de proximité auprès des jeunes majeurs sortant des dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), elle enregistre des résultats déterminants. Grâce au dispositif « La Touline Apprentis d'Auteuil » des conseillers écoutent et épaulent ces jeunes dans l'accès progressif à l'autonomie (logement, emploi, accès aux droits...). Résultat : la trajectoire de vie des jeunes soutenus est profondément transformée. **Les chiffres le démontrent, à l'entrée dans le programme moins de 10% sont salariés... contre 51% à la sortie !**

Ce dispositif, assumé à 59% par la générosité privée, est donc un véritable investissement pour l'avenir, qui favorise l'autonomie économique et l'émancipation de ces jeunes à l'égard des aides sociales (santé, hébergement, chômage) ... Et surtout, qui leur permet de construire leur vie d'adulte !

FOCUS

1001fontaines

Un programme d'accès à l'eau potable, des bénéfices sanitaires et économiques

- 1001fontaines est une association de solidarité internationale créée en 2004, autour de l'accès à l'eau potable. Son modèle économique associe philanthropie et entrepreneuriat. La générosité privée finance la construction de petites usines locales de production d'eau potable, les Water Kiosks, dans les zones rurales. C'est une phase d'amorçage, qui permet ensuite à un entrepreneur local et à ses salariés de vivre de la vente de bonbonnes... Avec un impact immédiat sur l'amélioration de la santé de la communauté, et des effets systémiques (diminution des dépenses médicales, de l'absentéisme à l'école et au travail...).
- Ce cercle vertueux est financé à 87%, par la générosité privée ! À l'échelle du Cambodge par exemple, grâce à l'action de 1001fontaines, les Water Kiosks assurent l'accès en eau potable à 25% de la population.



3 La générosité privée, partenaire indispensable de la puissance publique

Par leur maillage territorial et leurs capacités de mobilisation financière, les organisations soutenues par la générosité peuvent agir dans tous les domaines de l'intérêt général, non pas à la place mais **avec et en complémentarité de l'action publique**. À titre d'illustration, le secteur de la recherche sur le cancer est financé par des fonds privés à hauteur de 40% ! Et pour les jeunes scientifiques, si l'État finance les 3 premières années de recherche en thèse, la 4^e année est massivement soutenue par la générosité.

Face à l'isolement et la précarité, les associations peuvent développer le principe de « aller vers... » les plus fragiles. Elles assurent ainsi une « logistique du dernier kilomètre », complémentaire des services sociaux, pour

atteindre ceux qui en ont le plus besoin. C'est le principe qui guide par exemple le programme **Croix-Rouge sur roues** : apporter une première aide matérielle (alimentation, vêtements, produits d'hygiène), aux personnes trop éloignées des centres sociaux, ou qui, pour des raisons culturelles, n'osent pas pousser la porte des associations. À l'échelle du territoire de la Haute-Saône par exemple, le dispositif – financé essentiellement par la générosité privée et mis en œuvre grâce au bénévolat – permet d'assurer 1500 aides par an, au bénéfice de 150 familles et en complément de l'action des Centres d'action sociale. Compte tenu de la faible densité du territoire, cela représente 1 aide pour 15 habitants !

FOCUS

WWF

sauvegarder la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie, grâce à l'engagement de centaines de bénévoles

- Le WWF développe depuis 20 ans un programme de restauration de la forêt sèche du Ouen Toro, à Nouméa en Nouvelle-Calédonie. Le projet a pu se développer grâce au classement par les pouvoirs publics de cette forêt en aire protégée. Pour aller plus loin, et engager une véritable revitalisation de cet écosystème, l'association a mis en œuvre un programme qui repose entièrement sur le bénévolat : campagnes de « nettoyage » pour déloger les espèces indésirables, replantation d'espèces endémiques... et système de « parrainage » de parcelles par les habitants ! Grâce à la mobilisation citoyenne, l'action du WWF permet de diviser par 4 les coûts de restauration de cette forêt... Et mieux encore, d'ancrer durablement les réflexes de protection de la nature dans les esprits !



Et demain ? Encourager et sécuriser l'exercice de la générosité

Ils œuvrent en faveur de l'intérêt général et répondent à des besoins majeurs. Ils apportent un complément nécessaire aux politiques de solidarité des pouvoirs publics. Ils sont portés par le désir d'engagement des Français. Ils connaissent une croissance dynamique et font preuve d'innovation. Pourtant, les associations, fondations et organismes à but non lucratif rencontrent aujourd'hui un certain nombre de freins et de difficultés. Comment permettre au secteur d'exprimer tout son potentiel au service de l'intérêt général ? La « Coalition Générosité » propose ici 8 pistes de travail au travers desquelles la puissance publique peut soutenir l'action des acteurs du monde non lucratif et de la générosité.

Accompagner l'engagement
et la générosité
tout au long de la vie

ENGAGEMENT

L'exercice d'une générosité « en actes » peut éclairer toutes les étapes de la vie. Pour les jeunes, l'engagement est une expérience formatrice qui apporte une ouverture aux autres et à la complexité du monde, et éveille à la citoyenneté. Pour les adultes, elle ouvre un espace de vie et de relations hors du champs de la production et de la consommation, répondant en cela au désir d'un monde plus solidaire. Les pouvoirs publics peuvent, par des mesures simples, faciliter la pratique de la générosité « en actes », et ceci, à chaque étape de la vie. La générosité, au-delà de la sensibilité personnelle des individus, peut correspondre à un apprentissage, et peut être apprise – dès l'école – au même titre que le « vivre-ensemble ».

PROPOSITION n°1

**Inscrire l'éducation à la générosité
et à l'engagement dans
le Parcours citoyen, dès l'école**

Accompagner l'engagement et la générosité tout au long de la vie

DONS DES SALARIÉS

Le succès et le développement du mécénat d'entreprise et du mécénat de compétence le démontrent : **les entreprises et les salariés plébiscitent la possibilité de faire alliance pour une cause d'intérêt général.** Il existe là une « réserve de mobilisation » immense. Par exemple, seuls 69% des Français utilisent l'ensemble de leurs congés. Au total, **ce sont chaque année 26,6 millions de jours de congé perdus** pour une valeur estimée de 2,6 milliards d'euros (Source : *Étude sur le Don de congés*, MicroDon, 2019)

ENGAGEMENT

Par ailleurs, de plus en plus de Français, en particulier les jeunes, recherchent un « supplément de sens » à leur vie, notamment dans le champ professionnel. De leurs côtés, les organisations sans but lucratif ont besoin d'intégrer plus d'actifs, tout en féminisant et en rajeunissant leurs équipes afin d'être à l'image de la société française. Parmi les membres des conseils d'administration de ces organisations, 53% des hommes et 44% des femmes ont plus de 55 ans ! Pour accélérer cette ouverture à plus de diversité, il est indispensable de favoriser l'engagement des actifs et notamment des femmes, pour lesquelles les freins sont plus forts. Le congé d'engagement, qui existe depuis 2017, est trop peu mis en œuvre faute d'accessibilité et de financement du dispositif par les entreprises.

PROPOSITION n° 2

Développer les dons de congés payés et de RTT au profit des organismes sans but lucratif

PROPOSITION n° 3

Renforcer et élargir le dispositif du congé d'engagement

Adapter le cadre légal et fiscal

DONS DES PARTICULIERS

Suivant une logique d'impôt choisi, le don permet d'exercer une forme de liberté civique. À travers une participation simple, directe et concrète, il réunit des Français aux revenus hétérogènes autour des mêmes causes d'intérêt général. Dans ce cadre, se dessine un modèle de générosité à la française : une générosité mobilisant un grand nombre de concitoyens, bien au-delà de la seule élite économique.

Pour conforter cette générosité des Français, il est nécessaire de leur apporter un cadre fiscal à la fois simple et pérenne en matière de don. En effet, les évolutions régulières des normes en la matière, en particulier d'un point de vue fiscal, ont pour effet de complexifier les dispositifs pour les donateurs et génèrent des incertitudes, peu propices au don.

Dès lors, pour favoriser cette générosité de tous, sur le long terme, il est nécessaire de garantir, désormais, un cadre fiscal clair et pérenne en matière de don.

PROPOSITION n° 4

Instaurer un régime fiscal simple, lisible et stable pour les dons des particuliers et des entreprises

Adapter le cadre légal et fiscal

LEGS ET DONATIONS

Le rapport sur la Philanthropie à la française, remis au Premier ministre en 2020, contient des propositions fortes afin de libérer le potentiel philanthropique des legs et donations au profit des organismes sans but lucratif.

L'évolution des modèles familiaux et de solidarité, l'émergence de « nouvelles fortunes » portées par des entrepreneurs qui expriment clairement leur volonté philanthropique, doivent conduire, sans toucher à la réserve héréditaire, à une plus grande liberté de disposer. Ainsi, des dispositifs existants comme la donation-partage, la renonciation à l'action en réduction (RAR), ou encore de nouvelles mesures favorisant le don des nouvelles générations peuvent aisément être mis en place. Les legs et donations représentent aujourd'hui 1,3 milliard sur les 8,5 milliards de dons. 9% de la population sénior envisage de léguer une partie de son patrimoine à une association mais seuls 2% passent à l'acte. C'est une ressource en croissance constante et dont le potentiel peut se déployer, à condition que les dispositifs soient simples et mieux connus. C'est un projet de transformation que pouvoirs publics et organismes à but non lucratif doivent co-construire.

PROPOSITION n° 5

**Faciliter et encourager
les legs et donations en faveur des
organismes à but non lucratif**

Adapter le cadre légal et fiscal

FONDATEMENTS

Il existe aujourd'hui huit statuts de fondations : fondation reconnue d'utilité publique, fonds de dotation, fondation d'entreprise, fondation sous égide, fondation de coopération scientifique, fondation partenariale, fondation universitaire et fondation hospitalière ! **Autant de statuts qui correspondent à une diversité de droits et devoirs, de régimes fiscaux, de conditions de création...** qui nuisent finalement à la lisibilité du secteur et à l'équité entre acteurs. En outre, la charge et les délais générés par certaines obligations ou procédures administratives constituent aujourd'hui un frein à l'activité des structures. Par exemple, plusieurs années sont parfois nécessaires pour la validation d'une simple modification statutaire, là où, pour les sociétés commerciales, ce délai est d'un jour franc.

PROPOSITION n° 6

**Ouvrir un chantier de simplification
du régime et des statuts des fondations
et d'amélioration des procédures
administratives**

Adapter le cadre légal et fiscal

ACTEUR ÉCONOMIQUE

Les organismes sans but lucratif n'ont de cesse d'innover pour être au plus près des besoins exprimés par les publics qu'ils se proposent de servir. Or, en fonction de la nature de l'activité proposée, et malgré l'absence de but lucratif, il est des cas pour lesquels la constitution sous forme d'entreprises commerciales devient nécessaire. C'est notamment le cas en matière de formation des jeunes éloignés de l'emploi ou de recherche pharmaceutique. Cependant, ce statut d'entreprise reste inadapté à la nature de leurs missions et s'avère insécurisant en matière de gouvernance et de financement. L'absence de lucrativité décourage les investisseurs et, du fait de leur nature commerciale, ces structures ne peuvent bénéficier de la générosité, conformément aux dispositions européennes. Il devient dès lors nécessaire d'accompagner ces initiatives à travers un nouveau cadre permettant de bénéficier du statut d'entreprises tout en garantissant le respect d'une gestion sans but lucratif.

PROPOSITION n° 7

Créer un statut « d'entreprise à gestion désintéressée », avec des règles fiscales et de gouvernance adaptées aux contraintes d'une activité économique sans but lucratif

Simplifier le dialogue politique

TEMPS FORT

Ministère de l'Intérieur et/ou ministères de tutelle pour les fondations spécialisées ; ministère de l'Intérieur et Conseil d'État pour l'appréciation de l'utilité publique ; préfectures pour les fonds de dotation ; ministère de la Culture pour le mécénat culturel ; ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse pour la politique de vie associative ; ministère de l'Économie pour les questions de fiscalité... **Cette pluralité d'interlocuteurs complexifie le dialogue entre les organismes sans but lucratif et les pouvoirs publics !** Pour faire de la philanthropie non pas une dépense de « guichet » mais une véritable politique publique, pour construire collectivement une vision unifiée de la générosité et de sa vision de l'engagement, les acteurs du secteur et les représentants de la puissance publique doivent bénéficier, chaque année, d'un temps d'échanges qui réunisse l'ensemble des parties prenantes, sous le patronage du Premier ministre.

PROPOSITION n° 8

Instituer un Forum annuel national de la générosité et de l'engagement

Les membres de la « Coalition Générosité »

ADMICAL

Réseau d'entreprises engagées depuis plus de 40 ans, Admical est le laboratoire et l'accélérateur du mécénat en France. Admical facilite et accélère les actions des entreprises mécènes en favorisant le collectif et en coopération avec les acteurs publics et les porteurs de projet, pour une contribution efficace au bien commun.

www.admical.org

ASSOCIATION FRANÇAISE DES FUNDRAISERS

Depuis 1991, l'Association Française des Fundraisers est le réseau des professionnels du fundraising et du mécénat au service de l'intérêt général. L'AFF a pour vocation d'informer et de fédérer l'ensemble des acteurs de la collecte de fonds des secteurs de l'intérêt général. L'AFF a pour mission de faire connaître les spécificités des métiers du fundraising. À la fois lieu d'échanges entre pairs, organisme de formation certifié et centre de ressources, l'AFF met l'éthique au cœur de sa mission.

www.fundraisers.fr

CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

Depuis 2002, le Centre Français des Fonds et Fondations rassemble la communauté des fondations et fonds de dotation français, promeut les valeurs et les actions de ces structures qui agissent chaque jour en faveur de l'intérêt général et représente ce secteur, notamment auprès des pouvoirs publics. Par l'échange, la collaboration, le partage et la diffusion de bonnes pratiques, il contribue à faciliter et favoriser l'action de ses membres et œuvre en faveur de l'éthique et de la transparence du secteur, au bénéfice de tous. Parmi ses membres et partenaires, Un Esprit de Famille est l'association qui regroupe les fondateurs de fonds ou fondations d'initiative familiale ou privée. Ses membres agissent ensemble pour optimiser leurs pratiques et renforcer leurs moyens et compétences. L'association contribue au développement de la philanthropie familiale et privée et à l'augmentation de son impact.

www.centre-francais-fondations.org

DON EN CONFIANCE

L'action du Don en Confiance se fonde sur l'élaboration de règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance, l'octroi, sur une base volontaire, d'un label « Don en Confiance » aux organisations d'intérêt général, toutes causes confondues, et le contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. À ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 associations et fondations labellisées suivies par une centaine de contrôleurs bénévoles experts.

www.donenconfiance.org

LES ENTREPRISES POUR LA CITÉ

Fondée en 1986 par Claude Bébéar, Les entreprises pour la Cité est une association qui mobilise et inspire les entreprises. Nos équipes organisent la réflexion et accompagnent l'action d'un collectif d'entreprises de la conception à la mise en œuvre effective de leur stratégie RSE autour de 3 domaines d'expertise, axés sur l'Innovation sociale : l'éducation & l'inclusion numérique ; l'emploi et la diversité en entreprise ; le mécénat et les investissements citoyens.

www.reseau-lepc.fr

FRANCE GÉNÉROSITÉS

France générosités est le syndicat professionnel des organisations faisant appel aux générosités. Créé en 1998 à l'initiative d'associations et fondations, France générosités a pour mission de défendre les intérêts de ses membres et du secteur, promouvoir et développer les générosités. Ses 121 membres sont des organisations qui œuvrent pour des causes d'intérêt général et participent directement à l'utilité sociale.

www.francegenerosites.org

IDAF – INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

L'Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations (IDAF) est un réseau professionnel dynamique de l'ESS. Communauté influente et positive, il fédère les dirigeants élus et salariés de près de 200 associations, fondations et fonds de dotation œuvrant dans l'intérêt général. Sa mission : contribuer au développement et à la professionnalisation du secteur non lucratif à travers l'appui pragmatique qu'il offre. L'IDAF organise des rencontres afin de développer l'échange et faire émerger des réflexions communes : matinales techniques, ateliers collaboratifs, conférences, cercles d'échanges entre pairs (DG, DAF, DRH), visites, mises en relation...

www.idaf-asso.fr

INSTITUT IDEAS

L'Institut IDEAS accompagne les organismes sans but lucratif pour renforcer leur capacité d'action, en s'appuyant sur de bonnes pratiques en gouvernance, gestion, pilotage et évaluation. Un objectif : soutenir ceux qui agissent pour l'intérêt général. Différentes solutions sont proposées par l'Institut IDEAS dont l'accompagnement jusqu'au Label IDEAS. Le Label IDEAS est un vecteur de confiance pour encourager le soutien des donateurs, mécènes et partenaires.

www.ideas.asso.fr

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le Mouvement associatif représente plus d'une association sur deux en France. Par le biais de ses membres, il couvre l'essentiel des champs dans lesquels agissent les associations (sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social, environnement...) et représente ainsi la diversité associative. Convaincu de la contribution associative à une société plus juste et plus durable, Le Mouvement associatif œuvre pour le renforcement des dynamiques inter-associatives et pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux.

www.lemouvementassociatif.org

SOURCES

Les données présentées ici sont issues des études et travaux les plus récents du secteur :

- *Panorama national des générosités*, 2^e édition, 2021. Observatoire de la philanthropie Fondation de France
- *Baromètre du mécénat d'entreprise en France*, 2020. Admical
- *La place de la générosité dans le contrat social français*, 2019. Étude KPMG pour France générosités
- *Les Contributions Volontaires en Nature*, 2021. France générosités
- *Baromètre du bénévolat*, 2010-2019. France bénévolat
- *Les Français et l'engagement*, 2021. Fondation Jean-Jaurès
- *Étude COVID-19 : premiers impacts sur l'engagement des mécènes*, 2020. Admical
- *Baromètre du Mécénat de Compétences*, 2^e édition, 2020. IFOP
- *Baromètre annuel de la philanthropie*, 2021. Observatoire de la philanthropie Fondation de France
- *Baromètre de la générosité 2020*, mai 2021. France générosités
- *#Covid-19 : où en sont les associations un an après ?*, 2021. Le Mouvement associatif
- *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions*, 2019. Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau
- *L'emploi salarié dans les fondations et fonds de dotation en France*, 2021. Observatoire national de l'ESS porté par ESS France / Centre Français des Fonds et Fondations

Une publication de France générosités
pour la « Coalition Générosité ». Janvier 2022

Direction de la publication

Laurence Lepetit / Anne Barjot, France générosités

Coordination

Nadège Rodrigues / Nolwenn Poupon, France générosités

Conception-rédaction

Delphine Pinel

Direction artistique

la mécanique du sens

Crédits photos

Couverture : © Aleksandar Georgiev – P. 3 : © Christophe Hargoues
P. 10 : © France Parrainages – P. 11 : © Anthony Picoré
P. 12 : © Rémi Portier, 1001fontaines – P. 13 : © WWF, Nicolas Petit

LA « COALITION GÉNÉROSITÉ »

La générosité et l'engagement qu'elle produit forment une chaîne – donateurs, mécènes, bénévoles, associations – qui occupe aujourd'hui une place centrale dans notre contrat social. Son impact systémique concerne bien sûr les « bénéficiaires » directs de l'action des associations et fondations. Mais il concerne aussi les acteurs salariés ou bénévoles des organismes sans but lucratif, les donateurs particuliers ou entreprises qui, au travers des associations et fondations, trouvent des relais essentiels à leur action... Et au final, l'ensemble des citoyens et des contribuables.

La « Coalition Générosité » représente ainsi un écosystème et une composante essentielle de la société française, qui chaque jour se met au service de la cohésion et de l'innovation sociale et environnementale, crée du lien, de l'activité et des richesses économiques mais surtout humaines.

France
générosités

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

CF
CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

ADMICAL

institut
IDEAS
Objectif
Intérêt général

Association Française des
Fundraisers

idaf
Institut des Dirigeants
d'Associations & Fondations

Avec le soutien de

le DON en
CONFIANCE
Comité de la Charte

Les
entreprises
pour la Cité

un
esprit
de
famille

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENCONTRONS-NOUS

coalitiongenerosite@gmail.com